Le 16 novembre 2017

[Traduction]

Soins de santé

M. Higgs: Peut-être sommes-nous des marchands de réalité, et cela ne fait pas vraiment l'affaire du gouvernement actuel. Le premier ministre semble s'être tu au sujet du Programme extra-mural, et ce, malgré la tenue de réunions publiques dans la province, malgré les efforts de la coalition et les manifestations tenues à l'échelle de la province montrant qu'il s'agit d'une véritable préoccupation, malgré ce qui se passe à l'égard du Programme extra-mural et malgré le fait qu'il s'agit d'un changement radical en matière de soins de santé dans la province dont la population ne veut pas et dont nous ne voulons pas.

Je ne suis pas sûr si le premier ministre prévoit aujourd'hui adopter une stratégie selon laquelle il gardera le silence ou ne répondra pas aux questions. Cependant, je veux lui donner en toute justice une dernière chance de se lever et dire à la Chambre s'il est disposé à laisser en suspens le dossier du Programme extra-mural et d'en faire un enjeu électoral en 2018. Merci.

[Original]

L'hon. M. Bourque: J'apprécie toujours les questions de l'opposition, parce qu'elles nous permettent de faire valoir l'importance de ce partenariat, qui permettra de faire une belle différence dans la qualité des soins à domicile offerts aux gens du Nouveau-Brunswick. C'est un partenariat qui permettra de faire en sorte que les gens du Nouveau-Brunswick auront accès à de meilleurs services à domicile.

Tout d'abord, je veux rassurer la population et lui dire qu'il n'y aura aucune réduction et aucun changement en ce qui a trait aux services. Ce seront les mêmes intervenants qui visiteront les gens à leur domicile. Tout va rester comme ce l'est présentement, et, éventuellement, avec le temps, nous allons voir des améliorations dans le système de soins de santé. Cela étant dit, la qualité des soins que vont recevoir les gens demeurera la même. Je peux vous assurer que la priorité absolue de notre gouvernement est que les gens reçoivent la meilleure qualité de soins de santé possible.

[Traduction]

Impôt foncier

M. Higgs: Il n'y a alors rien de nouveau. Nous allons donc, je pense, tourner notre attention vers le scandale des évaluations foncières.



Chaque jour, nous prenons connaissance d'autres répercussions. Jusqu'à maintenant, Saint John a subi des réductions de 61 millions de dollars. Voici à quoi elles se chiffrent dans les villes suivantes : Moncton, 43 millions ; Fredericton, 41 millions ; Dieppe, 30 millions ; Rothesay, 16 millions ; Quispamsis, 12 millions. Le montant final ne sera pas connu avant l'année prochaine. Les effets définitifs que le gel imposé par le gouvernement actuel aura sur les villes et les municipalités ne seront pas connus avant au moins deux ou trois ans. C'est un gâchis, et le premier ministre a été désigné comme étant celui qui a enclenché le tout. Le premier ministre est-il prêt aujourd'hui à prendre la parole et à assumer la responsabilité de ses actions? Merci.

[Original]

L'hon. M. Rousselle: Lors de la dernière session, j'ai eu l'occasion de répéter ce qui suit souvent: Notre gouvernement prend très au sérieux toute la question des évaluations foncières. Dès que nous avons appris qu'il y avait un problème, nous avons pris toutes les mesures possibles pour corriger les erreurs. Nous nous sommes assurés de dire aux gens qu'ils pouvaient demander des révisions et que, s'ils n'étaient pas satisfaits, ils pouvaient interjeter appel. Par la suite, nous avons voulu établir une commission, et la vérificatrice générale a entrepris une étude. Nous savons tous que, très prochainement, elle va soumettre son rapport, et soyez assurés que nous allons le lire très attentivement et donner suite à ses recommandations, étant donné que nous sommes un gouvernement d'action et que nous prenons les mesures qui s'imposent. Toutefois, le gouvernement précédent, au sein duquel le chef de l'opposition était ministre des Finances, n'a rien fait pour traiter de toute cette question des évaluations foncières.

[Traduction]

M. Higgs: Un gouvernement d'action qui prend tout sauf ses responsabilités — voilà ce que nous constatons systématiquement.

Souvent, dans le règlement d'un différend, il importe de déterminer qui l'a provoqué. Trois documents distincts de Services Nouveau-Brunswick ont été rendus publics, et tous les trois précisent que le premier ministre a ordonné l'accélération du processus, ce qui a déclenché le scandale des évaluations foncières. Les documents indiquent que le premier ministre l'a déclenché. Le premier ministre est-il prêt à prendre acte de ces documents? Est-il prêt à finalement admettre qu'il a participé au déclenchement du scandale des évaluations foncières? Merci.

[Original]

L'hon. M. Rousselle : Comme je l'ai dit, nous sommes déterminés à rétablir la confiance du public à l'égard du processus d'évaluation et nous attendons avec impatience le rapport de la vérificatrice générale.



Cela dit, je remarque que le chef de l'opposition n'arrête pas de parler de prendre ses responsabilités. Eh bien, il devrait mettre ses paroles à exécution. Quand va-t-il prendre ses responsabilités pour les milliers et les milliers d'erreurs qui ont été commises lorsqu'il était ministre des Finances au sein du gouvernement précédent? Quand va-t-il prendre ses responsabilités? Quand va-t-il prendre ses responsabilités pour son implication dans le dossier de Canaport LNG? Nous attendons toujours une réponse. Il a dit à la Chambre qu'il n'avait pas eu d'implication dans l'affaire, alors que nous savons que c'est le cas. Quand va-t-il prendre ses responsabilités, alors que le présent gouvernement, sous un leader fort, regarde vers l'avenir et prend ses responsabilités? Oui, nous allons continuer à prendre nos responsabilités.

[Traduction]

M. Higgs: La prise de responsabilité est manifestement un sujet délicat pour le gouvernement actuel, car il a été prouvé qu'il a fait exactement le contraire maintes et maintes fois. Fait intéressant, même si le premier ministre ne prendra pas la parole aujourd'hui, nous attendons, selon la position soutenue, le rapport de la vérificatrice générale. Voilà qui est important, car ce que je tiens à dire maintenant concerne le rapport que la vérificatrice générale devrait présenter la semaine prochaine.

Je parle du rapport initial qui est prévu, car nous ne savons peut-être pas pour l'instant si la vérificatrice générale aura d'autre travail à faire par la suite, comme dans le cas d'Atcon. Nous pouvons être à peu près certains que la vérificatrice générale formulera des recommandations dans son rapport, comme elle l'a fait dans le rapport sur Atcon. Je peux dire en toute certitude que nous n'accepterons pas une autre mascarade en ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations, comme celle à laquelle nous avons vu le gouvernement actuel se prêter. La question suivante se pose : Le premier ministre s'engagera-t-il aujourd'hui à établir un comité multipartite chargé de surveiller la mise en œuvre des recommandations de la vérificatrice générale relatives au scandale des évaluations foncières? Merci.

[Original]

L'hon. M. Rousselle: Vous savez, nous allons prendre très au sérieux le rapport de la vérificatrice générale et nous allons y donner suite; ce n'est pas une charade. Dès le début, soit dès que nous avons su qu'il y avait un problème en ce qui concerne les évaluations foncières, nous avons pris nos responsabilités et nous avons été très transparents. Nous attendons avec impatience le rapport de la vérificatrice générale.

Cela étant dit, la vraie charade, c'est de savoir quelle a été l'implication exacte du chef de l'opposition dans le dossier de Canaport LNG; nous attendons toujours sa réponse.

D'ailleurs, il y a quelques jours, le député de Fredericton-York a demandé à la Chambre pourquoi je baissais la voix. La question que je lui avais posée ne visait pas à savoir si je devais baisser la voix, elles visaient à savoir s'il était prêt à défendre son chef par rapport à Canaport



LNG. De toute évidence, il n'était pas prêt à le défendre, puisqu'il s'est contenté de parler du ton de ma voix.

[Traduction]

M. Higgs: Encore une fois, en ce qui concerne la prise de responsabilité, il n'est question que d'un dialogue continu, d'une dérobade continue et d'un évitement continu. Il n'y a aucune possibilité d'obtenir une réponse et il n'y a aucun engagement — aucun engagement — à suivre la recommandation de la vérificatrice générale. Ce n'est pas surprenant. Qu'avons-nous déjà vu? De quelle situation s'agissait-il? Sur 19 recommandations, 15 n'ont pas été suivies — elles ont été laissées de côté. On dit qu'on réfléchit à la question et que des mesures seront bientôt prises, mais il ne se passe rien. Nous ne sommes pas surpris que les gens d'en face ne veuillent pas s'engager à agir.

Politiques et pratiques du gouvernement

Étant donné que le premier ministre a décidé de ne pas parler de l'impôt foncier ou du Programme extra-mural, nous allons aborder un autre sujet et verrons qui prendra la parole. Nous ne semblons pas réussir aujourd'hui à obtenir une réponse du premier ministre. Comme je l'ai dit, abordons une autre question. Le premier ministre est-il prêt à prendre la parole à la Chambre aujourd'hui et dire à quel moment il a appris que son ancien ministre du Travail négociait en vue d'obtenir un emploi au sein d'un syndicat? Merci.

[Original]

L'hon. M. Rousselle: Nous avons répondu à cette question à de très nombreuses reprises, à la Chambre. Dès le 21 août, donc dès que le premier ministre a appris qu'il était possible que le ministre responsable du travail à l'époque envisage l'acceptation d'un nouvel emploi, il a immédiatement pris les mesures qui s'imposaient.

Cela dit, le chef de l'opposition parle de déflexion et d'engagement. Je vais lui demander s'il va prendre l'engagement d'enfin dire à la Chambre quelle a été son implication exacte dans le dossier de Canaport LNG. Il a aussi parlé de prendre ses responsabilités. Quand va-t-il prendre la responsabilité pour ses faillites économiques et pour la décroissance de l'économie pendant qu'il était ministre des Finances? Parfois, quand j'entends parler le chef de l'opposition, je me demande s'il se parle à lui-même.

[Traduction]

Industrie forestière

M. Higgs: Eh bien, nous continuerons de changer de sujet jusqu'à ce que quelqu'un nous donne effectivement une réponse, éventuellement, ce qui serait palpitant. Parlons maintenant



de l'accord sur le bois d'oeuvre résineux. Nous savons maintenant que nos producteurs sont durement touchés. Nous savons que la situation est sérieuse et que les mesures pour la gérer sont prises après coup, comme d'habitude, ce qui est généralement la nouvelle façon de faire. À ce stade, le gouvernement a-t-il demandé conseil à la vérificatrice générale sur la question du bois d'œuvre résineux? Merci.

L'hon. M. Melanson: Je pense que nous avons été très fermes relativement au dossier du bois d'œuvre résineux. C'est un secteur de notre économie qui crée beaucoup d'emplois. C'est un secteur de notre économie qui occupe une place très importante dans certaines régions de notre province. Bien franchement, nous avons agi rapidement à l'égard du dossier. Depuis que la question est devenue un enjeu, nous entretenons un dialogue avec l'industrie et le gouvernement fédéral, et le premier ministre a effectivement rencontré le secrétaire d'État des États-Unis pour faire valoir que nous avons besoin d'une exemption dans notre province.

Le gouvernement fédéral a décidé d'agir par voie du processus de règlement des différends, et nous appuyons sa décision. Nous travaillerons avec le gouvernement fédéral. Qui plus est, nous travaillerons avec les industries, les employés et les collectivités qui pourraient être touchés par la décision injuste et injustifiée sur le bois d'œuvre résineux, que nous n'appuyons pas.

M. Higgs: Je veux féliciter le ministre d'avoir au moins traité de la question et d'avoir au moins parlé du dossier, des mesures qui sont prises et des éléments qui entrent en ligne de compte à cet égard. C'est un dossier sérieux pour notre province et nos producteurs de bois. Nous avons engagé à ce jour des frais de justice s'élevant à plus de 600 000 \$, et quel est le résultat? Nos producteurs se voient maintenant imposer des droits compensateurs injustes, et ils sont imposés dans l'ensemble de la province.

Le premier ministre n'a pas donné suite en temps opportun à de nombreux dossiers, et 22 000 personnes du Nouveau-Brunswick risquent de perdre leur gagne-pain. À maintes reprises, entreprise après entreprise, le premier ministre a failli à la tâche : le projet d'Oléoduc Énergie Est, le gaz naturel, l'exploitation minière, et j'en passe. Sous le gouvernement actuel, rien ne progresse, à l'exception des hausses de taxes et d'impôts. Voilà la seule approche qui semble fonctionner pour le gouvernement, soit celle d'augmenter et d'augmenter encore les taxes et impôts et de dépenser plus pour acheter des votes. Selon toute apparence, cette approche constitue désormais le modèle économique.

Quels sont les plans du premier ministre, et quel est l'échéancier établi pour régler le différend entourant l'accord sur le bois d'œuvre résineux et pour essayer de faire annuler la décision qui touchera un si grand nombre de personnes dans la province? Merci.

Le président : Le temps est écoulé.





[Original]

L'hon. M. Gallant: Le ministre a très bien expliqué la situation. Nous prenons des mesures concrètes et nous travaillons avec les industries et les collectivités. Nous travaillons aussi avec les employés dans le secteur du bois d'oeuvre. Nous allons aussi continuer à travailler avec le gouvernement fédéral afin de nous assurer que, encore une fois, nous sortirons gagnants de ce litige. Cela ferait bien sûr en sorte que notre industrie du bois d'oeuvre continuerait à être en mesure d'exporter et de créer des emplois ici, au Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

Je dois exprimer mon désaccord à propos du préambule du chef de l'opposition. Ce dernier ne semble toujours pas comprendre comment nous avons réussi à investir davantage dans l'éducation et les soins de santé et à réduire le déficit de plus de la moitié, tout en faisant croître l'économie d'année en année. Il ne comprend pas, car, lorsqu'il était ministre des Finances, il a fait des compressions dans l'éducation et les soins de santé, l'économie s'est contractée, et il ne comprend toujours pas pourquoi. Nous devons investir dans notre population si nous voulons assurer une croissance économique qui répond aux besoins de tous.

M. Higgs : Je sais qu'une possibilité se présente, mais il est encourageant de voir le premier ministre prendre la parole sur le sujet.

Revenons à l'accord sur le bois d'oeuvre résineux. Nous avons dépensé plus de 600 000 \$ et nous avons obtenu de piètres résultats. On entend beaucoup parler de la rencontre avec le gouverneur LePage et de toutes les mesures qui ont été prises au printemps, mais je ne suis pas certain... Évidemment, l'approche n'a pas donné les résultats nécessaires. Que devons-nous faire maintenant? Il y aurait des divergences en ce qui a trait à la vérificatrice générale et à son rapport sur la situation ici, au Nouveau-Brunswick, et à la question qui a été soulevée par le département du Commerce des États-Unis sur, d'accord, eh bien, le fait que la vérificatrice générale aurait dit une chose...

Le premier ministre a-t-il passé du temps avec la vérificatrice générale? Allons-nous aplanir les divergences à l'égard du rapport de la vérificatrice générale afin que les faits soient tous clairs et afin que nous puissions faire la bonne chose pour les gens du Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire abolir les droits compensateurs? Quelle est la prochaine étape? Nous ne voulons pas nous contenter d'attendre. Nous voulons savoir qu'un plan préventif est en place afin de faire la bonne chose pour les entreprises de la province et les gens de la province qui gagnent leur vie dans le secteur forestier. Merci.

L'hon. M. Gallant: Il n'y a qu'une chose que je veux faire valoir, après quoi je poserai une question au chef de l'opposition. Je veux simplement bien clarifier. La vérificatrice générale rend des comptes à l'Assemblée législative. Je pense qu'il ne conviendrait vraiment pas que je la rencontre pour essayer d'aplanir les divergences concernant son rapport, comme le propose le chef de l'opposition. J'aimerais donc que ce dernier explique aux gens du Nouveau-



Brunswick, aux médias qui sont à l'écoute et à la vérificatrice générale ce qu'il veut dire quand il propose que je rencontre cette fonctionnaire de l'Assemblée législative pour aplanir les divergences concernant son rapport.

M. Higgs: Je peux comprendre la position du premier ministre et le fait qu'il ne comprend peutêtre pas ce que je propose parce que nous avons en matière de commerce... Le département de Commerce des États-Unis a dit qu'il s'agit pour lui d'un problème majeur. Le département a essentiellement cité le rapport de la vérificatrice générale en disant: Notre décision s'appuie en grande partie sur le fait que votre propre vérificatrice générale a dit qu'il fallait examiner le système de commercialisation de la province.

Voici où je veux en venir : Le premier ministre se penche-t-il sur la question? Le premier ministre comprend-il d'ailleurs? Il ne faut pas mettre la question en veilleuse, comme nous l'avons vu dans le cas des recommandations du rapport sur Atcon. Il s'agit d'une situation que la vérificatrice générale a mentionnée dans un rapport sur le bois d'oeuvre résineux où il est question d'écarts en matière de commercialisation. La situation est-elle comprise? A-t-il été donné suite à la question afin que nous puissions y voir clair et commencer à apporter des changements, au besoin, et commencer aussi à assurer la protection de l'industrie forestière de la province, laquelle est très importante pour l'avenir d'un grand nombre de travailleurs?

L'hon. M. Gallant: Je demanderais encore une fois au chef de l'opposition de préciser ce qu'il veut dire lorsqu'il propose que je rencontre la vérificatrice générale, une haute fonctionnaire de l'Assemblée, pour aplanir les divergences concernant son rapport. Je pense que les termes et les mots qu'il a employés sont très inappropriés. Je demanderais au chef de l'opposition de préciser ce qu'il voulait dire lorsqu'il a proposé que je rencontre la vérificatrice générale pour aplanir les divergences concernant son rapport. Le chef de l'opposition voudrait-il expliquer aux gens du Nouveau-Brunswick ce qu'il propose au juste que nous fassions?

M. Higgs: Je pense que nous pouvons nous relancer bien des fois des questions à cet égard. Si le premier ministre n'a pas lu le rapport de la vérificatrice générale sur l'industrie du bois d'oeuvre résineux dans la province, il devrait peut-être commencer par le lire. Il devrait lire les recommandations, car je sais que le gouvernement et le premier ministre actuels n'accordent pas la priorité à la lecture des recommandations de la vérificatrice générale. Si le premier ministre n'a pas lu le rapport, et s'il ne comprend pas les recommandations, je peux alors comprendre pourquoi il ne veut pas parler de la question et qu'il veut plutôt essayer, encore une fois, de la détourner.

Ma question est la suivante : Le premier ministre lirait-il le rapport de la vérificatrice générale, s'assurerait-il de comprendre les recommandations puis prendrait-il des mesures à l'égard des décisions des États-Unis en matière de commerce? Dirait-il essentiellement : D'accord ; cherchons un terrain d'entente et voyons comment nous pouvons régler la situation afin que nous ne soyons pas obligés de payer des droits compensateurs dans la province? Voilà le résultat final : des pratiques commerciales justes pour notre industrie dans la province. Nous



voulons un premier ministre qui défend les gens de la province, pas un premier ministre qui s'assoit ou s'enfuit.

L'hon. M. Gallant: Apparemment, le chef de l'opposition veut un premier ministre qui rencontre la vérificatrice générale, une haute fonctionnaire de l'Assemblée, pour aplanir les divergences concernant son rapport. Apparemment, le chef de l'opposition propose qu'un premier ministre fasse quelque chose qui, à notre avis, serait complètement incongru.

J'ai une autre question pour le chef de l'opposition, car ce qu'il propose aujourd'hui n'est vraiment pas clair. Dit-il que le rapport de la vérificatrice générale sur le bois d'œuvre résineux est exact ou inexact? Je pense qu'il est très important de préciser cela, car, encore une fois, je ne comprends pas pourquoi il pense qu'il devrait prendre la parole aujourd'hui pour proposer quelque chose qu'il serait particulièrement inconvenant pour le premier ministre de faire, soit de rencontrer une haute fonctionnaire de l'Assemblée pour aplanir les divergences concernant son rapport. Encore une fois, le chef de l'opposition appuie-t-il les recommandations de la vérificatrice générale sur le bois d'oeuvre résineux ou pense-t-il qu'elle a fait des erreurs?

Impôt foncier

M. K. MacDonald : En raison de son inexpérience, le premier ministre pourrait peut-être profiter de l'expérience de la vérificatrice générale.

La vérificatrice générale publiera très bientôt son rapport sur le scandale de l'impôt foncier. Nous espérons que le rapport permettra de faire la lumière sur la situation, sur le rôle du premier ministre et sur la façon d'éviter qu'une telle situation se reproduise. Je sais que beaucoup de personnes du Nouveau-Brunswick croient que le premier ministre a ordonné que le processus des évaluations soit accéléré. Elles croient aussi que, si, au départ, le premier ministre n'avait pas ordonné que le processus d'évaluation soit accéléré, le gâchis aurait été évité.

Ma question aujourd'hui s'adresse à la ministre des Finances ou à quiconque décidera de prendre la parole. La ministre mettra-t-elle la Chambre au courant des chiffres les plus récents sur les répercussions que la situation aura sur les finances de la province l'année prochaine?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Comme vous le savez, nous avons discuté longuement de ce sujet.

Au cours des dernières années, et ce, jusqu'à 2011, des milliers et des milliers d'erreurs sont survenues dans les évaluations foncières. Dès que nous avons réalisé qu'il y avait un problème, nous avons pris des mesures concrètes pour le corriger.



[Traduction]

Le chef de l'opposition a passé toute la journée hier à me reprocher de ne pas répondre aux questions, alors qu'en réalité j'y ai répondu, et toutes ses questions jusqu'ici ont porté sur ces reproches. Ces derniers jours et dernières semaines, j'ai parlé en détail des questions qu'il a soulevées. Puis, quand une question est posée au chef de l'opposition sur la proposition très inconvenante qu'il a faite, il s'assoit et lâche plutôt son chien d'attaque. Je demanderais au chef de l'opposition d'avoir le courage de prendre la parole et d'expliquer à la population du Nouveau-Brunswick ce qu'il veut dire quand il propose que je rencontre la vérificatrice générale pour...

Le président : Le temps est écoulé.

M. K. MacDonald: Je suis très content d'attaquer la mauvaise gestion et les sottises des Libéraux lorsque j'en suis témoin. Voici en outre un intéressant rapport disproportionnel: 8 contre 1. Voilà des chiffres à retenir, car, pour chaque dollar que le gouvernement libéral a redonné aux petites entreprises de la province, il a pris 8 \$ sous forme d'impôts fonciers.

Toujours en ce qui concerne les impôts et évaluations, des évaluations font encore l'objet d'un rajustement dans la province, et, selon le gouvernement, il faudra attendre l'année prochaine avant que tous les appels en matière d'évaluation aient fait l'objet d'un suivi. Toutefois, la ministre des Finances fournirait-elle à la Chambre la plus récente estimation — la plus récente estimation — de ce que coûtera le fiasco aux diverses municipalités de notre province?

[Original]

L'hon. M. Gallant: Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, la vérificatrice générale va bientôt soumettre un rapport ayant trait aux évaluations foncières, et je peux vous dire que nous allons le prendre au sérieux.

Comme nous l'avons dit aux gens du Nouveau-Brunswick, lorsque nous avons réalisé qu'il y avait un problème, nous avons corrigé la situation une fois pour toutes. Ce système ne fonctionne pas assez bien pour les gens du Nouveau-Brunswick, et nous allons régler le problème.

[Traduction]

Cela dit, je demande au chef de l'opposition de se lever. Il a fait tout un plat de la question ce matin. Levez-vous. Je demande au chef de l'opposition de se lever et de dire aux gens ce qu'il voulait dire lorsqu'il a proposé que je rencontre une haute fonctionnaire de l'Assemblée pour aplanir les divergences concernant son rapport.

Le chef de l'opposition devrait aussi répondre à cette question très simple : Est-il d'accord ou non sur la teneur du rapport de la vérificatrice générale sur le bois d'oeuvre résineux? C'est lui



qui a soulevé la question aujourd'hui. Il ne s'agit pas d'une dérobade. C'est le chef de l'opposition qui a pris la parole et dit que je ne répondais pas aux questions. C'est lui qui a abordé le sujet ; se lèvera-t-il donc pour expliquer aux gens du Nouveau-Brunswick ce qu'il voulait dire?

M. K. MacDonald: Puisque le premier ministre a enfin retrouvé l'usage de ses jambes et, surtout, retrouvé la voix, je lui pose une autre question, toujours à propos des évaluations, bien sûr. Le premier ministre informerait-il la Chambre de la somme que son gouvernement a versée à la Nationwide Consulting Company du New Jersey? Permettez-moi de répéter la question au cas où vous ne l'auriez pas entendue. Quelle somme le gouvernement du premier ministre a-t-il versée à la Nationwide Consulting Company du New Jersey pour ses services, qui ont eu pour effet de réduire de 66 % l'évaluation du terminal de Canaport LNG et de permettre à Irving Oil d'économiser 5,5 millions de dollars par année?

L'hon. M. Gallant: Je vous suis très reconnaissant de la question. Elle me permet de dire deux choses. La première se veut une clarification. Nous avons effectivement pris des mesures pour annuler l'allègement fiscal que le gouvernement conservateur a accordé au terminal de GNL. Ainsi, le terminal de GNL paie davantage d'impôts, et la ville de Saint John perçoit ainsi plus d'impôt sur le terminal de GNL.

Passons maintenant à la deuxième raison pour laquelle je suis très content que le député ait abordé le sujet. Le chef de l'opposition aurait-il l'obligeance de se lever et d'expliquer aux gens du Nouveau-Brunswick ce qu'il voulait dire lorsqu'il a affirmé ne pas avoir appuyé l'accord sur l'impôt foncier du terminal de GNL et ne pas en avoir fait la promotion? Nous savons que le chef de l'opposition a bel et bien appuyé ce qui constitue un marché des plus avantageux et qu'il en a fait la promotion. Il a dit à la Chambre, sans être appelé à le faire, qu'il n'avait pas appuyé l'accord sur l'impôt foncier du terminal de GNL et n'en avait pas fait la promotion, mais nous avons la preuve qu'il l'a fait. Le chef de l'opposition se lèvera-t-il pour répondre aux questions très simples que nous lui posons aujourd'hui sur des sujets qu'il a lui-même abordés?

Cannabis

M. Fitch: Les ministres des Finances de la Nouvelle-Écosse et de l'Alberta, Karen Casey et Joe Ceci, ont uni leurs voix à celle de la Colombie-Britannique pour dire que la proposition du gouvernement fédéral, soit celle de percevoir 50 % des recettes provenant de la taxe de 1 \$ par gramme et d'assujettir en outre le cannabis thérapeutique et le cannabis à des fins récréatives à la TVH et à la TPS, est déraisonnable. La ministre des Finances nous dira-t-elle si elle est d'accord avec les autres ministres des Finances provinciaux et si elle s'exprimera aussi contre la rafle fiscale déraisonnable?

L'hon. M^{me} Rogers: Tout d'abord, j'aimerais remercier le député d'en face de m'avoir posé la question et donné l'occasion de parler de la façon dont le Nouveau-Brunswick se prépare à la légalisation du cannabis. Les grandes priorités du Nouveau-Brunswick et de notre gouvernement consistent à assurer la santé et la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick, à



garder le cannabis hors de portée des enfants et des jeunes, à faire en sorte que le produit de sa vente ne profite pas aux criminels et à avoir un produit qui est réglementé, sécuritaire et normalisé.

Nous avons accompli beaucoup de travail à de telles fins. Nous avons, par l'intermédiaire d'une filiale d'Alcool NB, un modèle de vente au détail. La société a de l'expérience et possède un savoir-faire. Nous avons appris d'autres régions qui, avant nous, ont légalisé le produit que, si elles pouvaient recommencer, elles nous recommanderaient fortement de commencer par mettre en place un modèle rigoureusement contrôlé, et c'est exactement ce que nous faisons.

M. Fitch: Pour ce qui est de la question posée à la ministre, il n'y a pas de quoi, et j'en ai une autre à lui poser. John Horgan, premier ministre de la Colombie-Britannique, s'est prononcé et a dit que les provinces font le gros du travail, de l'éducation à la mise en application. Il a dit que la rafle fiscale, le fait que le gouvernement fédéral perçoive 50 % des recettes fiscales, est déraisonnable. La ministre des Finances dirait-elle à la Chambre si elle a déjà reçu des directives du Cabinet du premier ministre quant à la position qu'adoptera le Nouveau-Brunswick à l'égard de cette rafle fiscale que propose le fédéral? Serons-nous pour la rafle fiscale, ou nous prononcerons-nous, comme d'autres provinces l'ont fait, et dirons-nous qu'elle est déraisonnable?

L'hon. M^{me} Rogers: Je vous remercie de nouveau de la question. J'ai encore le grand plaisir de pouvoir parler de la façon dont nous nous préparons à la légalisation du cannabis au Nouveau-Brunswick. Nous avons comme grande priorité de nous doter d'un cadre de responsabilité sociale des entreprises. Encore une fois, les plus grandes priorités sont la santé et la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick. Nous avançons en terrain inconnu. Comme nous l'avons indiqué dans notre Plan de croissance économique, nous essayons aussi de ne pas perdre de vue que, si des possibilités d'approvisionnement du produit se présentent, nous ferons en sorte que le Nouveau-Brunswick soit bien placé pour agir. Nous envisageons d'abord la situation sous l'angle de la santé et de la sécurité, mais nous reconnaissons aussi qu'elle pourrait offrir des possibilités. Nous poursuivons toujours la discussion avec nos parties prenantes et tous les paliers de gouvernement à cet égard.

M. Fitch: Encore une fois, pour ce qui est de la question posée à la ministre, je vous en prie. Lorsque nous serons en comité, la ministre aura amplement l'occasion de nous remercier des questions que nous poserons sur le dossier, car il est volumineux.

Selon l'échéance fixée, nous avons jusqu'au 10 décembre pour faire part de nos observations au gouvernement fédéral. Je me demande simplement si la ministre des Finances peut dire à la Chambre quelle sera la position de la province au sujet de la rafle fiscale que propose le fédéral. Cette rafle sera-t-elle considérée comme étant positive ou déraisonnable? C'est sur cette rafle fiscale qu'un certain nombre d'autres provinces se sont fait entendre en disant qu'elle est déraisonnable.



La ministre parle de discussions avec les parties prenantes et ainsi de suite. Y a-t-il eu, de la part du ministère fédéral des Pêches ou de la ministre fédérale de la Santé, la moindre communication ou directive? Les députés fédéraux ici au Nouveau-Brunswick ont-ils donné la moindre directive quant à la position que la province devrait adopter à l'égard de la rafle fiscale déraisonnable?

L'hon. M. Gallant: J'oserais vraiment espérer que tel n'est pas le cas, mais le député d'en face insinue-t-il que la ministre des Finances est une sorte de marionnette pour d'autres acteurs?

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. À l'ordre.

L'hon. M. Gallant: Le député de Riverview a insinué que la ministre des Finances devait recevoir des directives du Cabinet du premier ministre ou d'autres ministres du palier fédéral qui sont ici, au Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant: Je vais accorder le bénéfice du doute au député de Riverview et supposer qu'il ne s'agissait pas de ce qu'il voulait dire. Je vais lui accorder le bénéfice du doute. Toutefois, étant donné ce qui est arrivé il y a quelques jours à peine relativement aux caricatures horribles et grotesques...

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle à l'ordre le député de Gagetown-Petitcodiac.

L'hon. M. Gallant: ... qui donnent l'impression que les femmes en politique ne sont effectivement que des marionnettes, nous ajoutons qu'il s'agit en tout temps d'une insinuation désobligeante, mais qu'elle l'est encore davantage lorsqu'elle est formulée quelques jours après la distribution d'une caricature du genre. Le député de Riverview prendra-t-il la parole pour rectifier ses propos et présenter ses excuses à la ministre des Finances?

M. Higgs: Je suppose que le fait de réfléchir à des manières de détourner le débat, de calmer le jeu, de s'éloigner du sujet et d'essayer de créer un problème qui n'existe pas n'est qu'un exemple de ce que le gouvernement actuel fera pour éviter de répondre aux questions. Voilà l'approche globale du premier ministre. C'est bien de voir le premier ministre prendre la parole; c'est donc un plus. Remarquez que, vu l'approche globale qu'il utilise pour nous poser des questions, le premier ministre me semble vraiment impatient de revenir de ce côté-ci de la Chambre, et nous espérons pouvoir l'aider à le faire.





Soins de santé

Je veux revenir à une question maintenant que le premier ministre a décidé de prendre la parole. Je veux poser une question que j'ai posée au début. Le premier ministre y répondra peut-être maintenant. En ce qui concerne la question du Programme extra-mural, le premier ministre en fera-t-il un enjeu électoral? Mettra-t-il maintenant un terme aux discussions à cet égard? Fera-t-il de la question un enjeu électoral en 2018 afin que nous puissions écouter les voix qui se font entendre par tous dans la province, sauf par le gouvernement actuel?

L'hon. M. Gallant: Quelle déception. Le chef de l'opposition avait une véritable occasion de faire preuve d'initiative. Ses questions montrent plutôt que, pour lui, tout a trait à la politique. Il dit littéralement: Faisons de la question un enjeu électoral et non une question qui nous amène à centrer nos efforts sur les patients et sur ce qui est dans leur intérêt supérieur. Il dit littéralement: Nous procédons ainsi parce que nous voulons être au gouvernement; nous vous renverrons dans l'opposition. Voilà tout ce qui l'intéresse.

Je pense que le député de Riverview a fait une déclaration de mauvais goût étant donné ce qui est arrivé il y a quelques jours à peine. Je veux être très clair : j'accorde le bénéfice du doute au député de Riverview. Nous lui demandons simplement de rectifier ses propos et de présenter des excuses pour avoir vraisemblablement formulé une insinuation qui, il faut espérer, n'était nullement intentionnelle. Compte tenu des affiches que nous avons vues sur des poteaux à Moncton, représentant une caricature horrible et grotesque qui se moque des femmes en politique, je pense que le député de Riverview doit une rectification et des excuses à la population du Nouveau-Brunswick.

Le président : Le temps consacré aux questions orales est maintenant écoulé.

